

### ÉDITO

#### Pour un continuum de sécurité avec la cohésion sociale

*La sécurité est un sujet prioritaire pour de nombreux habitants des quartiers populaires... et ce n'est pas nouveau ! Mais paradoxalement, c'est une préoccupation qui n'a pas toujours trouvée de véritable écho dans les quarante-cinq années de la politique de la ville.*

*Pourquoi ?*

*Parce que les acteurs de la cohésion sociale ne sont pas très à l'aise avec une prérogative de l'État qui n'a pas suivi, contrairement à d'autres politiques, de décentralisation. C'est aussi parce qu'ils sont vigilants quant au risque d'instrumentalisation politique et d'amplification du stigmatisé en direction des quartiers et de leurs habitants. C'est certainement aussi parce qu'ils n'ont pas trouvé leurs places, par manque de mobilisation, dans les contrats en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance (depuis les contrats locaux de sécurité).*

*Cependant, dans quelques territoires, des rapprochements s'opèrent entre des acteurs aux cultures professionnelles parfois très différentes (des médiateurs, des entraîneurs sportifs, des animateurs, des enseignants, etc.) autour des questions de sécurité et de tranquillité : c'est une bonne nouvelle car sur un sujet aussi important que la sécurité, nous avons besoin de fonctionner en réseaux pour assurer un continuum. La sécurité est aussi un sujet de cohésion sociale.*

Bonne lecture !

### ÉCLAIRAGE

**La tranquillité publique d'un quartier et plus largement d'un territoire repose sur plusieurs facteurs. Leur articulation systémique est ce qu'on appelle le fonctionnement social et urbain**

#### Comprendre les caractéristiques d'un territoire

Pour comprendre la qualité du cadre de vie d'un quartier et plus globalement son fonctionnement, l'approche par « le fonctionnement social urbain » peut être une porte d'entrée.

Michel BONNETTI, ancien directeur de recherche du laboratoire de Sociologie Urbaine Générative entre les années 1990 et 2010, pose un cadre conceptuel sur le fonctionnement social urbain. Pour lui, différents processus sociaux produisent « la vie dans le cadre de vie » :

- les habitants et leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles ;
- les espaces/lieux ;
- les politiques publiques ;
- la gestion urbaine.

Les interactions entre ces quatre éléments participent à déterminer si un quartier sera agréable à vivre ou non, s'il sera attractif ou non... par le biais des différentes pratiques et interactions que développent les habitants. Cette analyse par le fonctionnement social urbain donne des clés de compréhension des questions de sécurité dans les quartiers.

#### Penser la sécurité par le fonctionnement social urbain

La sécurité repose sur une combinaison à la fois de facteurs objectifs et subjectifs. Aussi, les processus sociaux ont une incidence sur le fonctionnement social

urbain et ainsi sur la tranquillité publique. Reprenons l'ensemble des quatre éléments listés précédemment.

L'organisation urbaine des territoires peut jouer un rôle dans le sentiment d'insécurité. Si les conceptions architecturales ne produisent pas directement de délinquance, elles peuvent en favoriser son développement (espaces vides, passages exigues, peu éclairés, etc.). L'organisation des espaces et leurs usages peuvent alors générer des situations problématiques (par exemple, avoir des places fermées et bétonnées plutôt qu'ouvertes qui facilitent la libre circulation des usagers).

Concernant les habitants, s'il n'y a pas de lien de cause à effet direct sur certaines situations de fragilités sociales, le sentiment d'insécurité peut néanmoins être décuplé pour un public fragilisé (isolement, absence de perspective résidentielle, etc.). Les pratiques et interactions entre habitants sont liées pour beaucoup à leur appartenance sociale et culturelle. Les espaces partagés sont dès lors sources de situations de conflits comme de sociabilité, puisque c'est par leur intermédiaire que les habitants sont mis en relation (maison de quartier, hall d'immeubles, parc...).

Au niveau des politiques publiques, la sécurité découle d'un travail partenarial qui se réalise entre les différentes parties prenantes, des modes d'interventions et du dialogue établi directement avec la population (mise en place de cellule de veille et d'instance partenariale). Si un sentiment de confiance s'instaure entre les habitants et les institutions et que

ces dernières accordent une attention particulière aux demandes formulées, le sentiment de sécurité sera plus ancré. Les modes d'actions adoptés vont alors jouer un rôle important (espace de dialogue avec des réunions publiques et participatives). Ainsi, la gestion urbaine est intimement liée aux politiques publiques. L'intention donnée par les institutions sur ce sujet

participera à la confiance accordée à ces dernières. En effet, la gestion urbaine met en lumière le travail effectué ou non par les institutions. Plus la question de la gestion urbaine et sociale est traitée dans la continuité et avec sérieux, plus on se donne des chances d'avoir un dialogue et une consultation de qualité avec les habitants.... Pour qu'en retour les

institutions fassent des choix pertinents pour améliorer le cadre de vie. Cette analyse par le fonctionnement social urbain permet de mieux appréhender les aspects de sécurité d'un quartier.



## LA PAROLE À...



**Insécurité, délinquance, intranquillité... De quoi parle-t-on ? Philip MILBURN, professeur de sociologie, nous donne quelques points de repères.**

### Pourquoi certaines situations nous insécurisent-elles ?

Dans la vie quotidienne, chacun est plus ou moins confronté à des désagréments qui peuvent susciter de la crainte alors même qu'il n'y a pas d'actes délictueux précis. Par exemple, des odeurs désagréables dans une cage d'escalier constituent des nuisances qui peuvent irriter la sensibilité. Dans des espaces urbains restreints, il peut exister plusieurs désagréments qui s'ajoutent les uns aux autres et qui vont créer de l'intranquillité. A la moindre incivilité ou acte de délinquance, ce sentiment d'intranquillité se cristallise et se transforme en sentiment d'insécurité.

Par ailleurs, le sentiment d'insécurité se nourrit de différentes sources. Même s'il peut sembler plus « évident » de pointer du doigt la délinquance, il existe en fait une insécurité de type sociale que beaucoup subissent sans la conscientiser comme telle : être au chômage, risquer d'être malade et de ne pas avoir l'argent pour se soigner...

Ainsi, on pourrait identifier l'intranquillité comme un état cognitif, un ressenti général dans un environnement donné. Par exemple, la nuit dans la forêt, il est possible de ressentir cette intranquillité, alors que rationnellement parlant, on ne risque pas grand-chose. L'insécurité, quant à elle, correspondrait plutôt à un risque plus ou moins réel de danger, quelque chose d'un

peu concret dont on sait que cela peut arriver. Le risque entrevu n'est ni calculé ni calculable, mais il va générer une manière d'agir en conséquence. Par exemple, un chauffard dans la rue crée la peur de se faire renverser, en réponse des parents ne laissent pas leurs enfants seuls se rendre à l'école. Lorsque l'on considère le risque comme important, l'inquiétude crée de l'insécurité. Et ce mécanisme est nourri par un discours politico-médiatique qui peut le renforcer.

### Qu'entendez-vous par cette caractérisation du discours ?

Les questions d'insécurité ont tendance à être traitées d'emblée par le prisme de la délinquance. Ça se passe dans l'espace public, c'est parfois doublé de faits de violence avec armes à feu, et donc ce qui est initialement de l'ordre du désagrément (deal en bas de chez soi), devient source d'un sentiment d'insécurité renforcé. Le discours médiatique et politique peut se faire le relais d'amalgames où trafic de drogue est égal à insécurité, et distillant l'idée que les politiques publiques ne protègent pas assez et que le risque pourrait disparaître avec un autre cadre. Le sentiment d'insécurité va ainsi se construire à partir d'une ambiance intranquille et d'un discours qui crée un continuum et vient rencontrer l'expérience vécue.

Et d'un point de vue économique, il existe un vrai marché de ventes d'alarmes, qui là aussi participe à générer un climat d'insécurité vis-à-vis du cambriolage, qui semblerait être à la porte de chacun.

### Peut-on objectiver une diminution ou augmentation des infractions pénales ?

Ça reste un point délicat, car il faudrait réussir à quantifier et comparer d'année en année l'évolution des contraventions, crimes et délits, ainsi que des dépôts de plainte. Or, leur nombre est dépendant des données de la police et de la gendarmerie, et reste directement lié aux évolutions des normes sociétales. Par exemple, les violences domestiques ont toujours existé, mais fut une époque où les conjoints et conjointes maltraités ne portaient pas plainte, car cela participait de l'ordre privé familial. Aujourd'hui, la question des violences conjugales est beaucoup mieux traitée, et des actions spécifiques ont été développées.

On constate également une forte différence entre les faits surgissant dans l'espace public et ceux dans l'espace privé. Ces derniers peinent à être conceptualisés comme une source d'insécurité, alors même que des chiffres attestent d'un risque plus fort. Par exemple, on sait que les violences sexuelles à l'égard des très jeunes enfants vont se dérouler au sein du cercle proche de l'enfant (famille ou amis de la famille), ou encore que ces mêmes violences vont se répéter dans ce même cercle<sup>1</sup>. De même, aujourd'hui la cybercriminalité est hyper développée alors qu'on en parle encore peu au regard de l'ampleur du phénomène.

1 - A ce sujet voir : E. MARSICANO, N. BAJOS et J-E. POUSSON, 2023, Violences sexuelles durant l'enfance et l'adolescence : des agressions familiales dont on parle peu, Population et Sociétés, n° 612

Ainsi, certains parents préfèrent maintenir leur enfant au sein du domicile pour le protéger des risques de l'espace public, alors que les réseaux sociaux, auxquels sont confrontés une majorité des jeunes, sont des sources de risque mais ne sont pas pensées comme telles.

#### Contact :

Philip MILBURN  
Professeur de sociologie - Univ. Rennes 2 -  
ESO-CNRS  
Auteur de « Sociologie de la justice pénale »  
Ed° A. Colin.



## RETOUR D'EXPÉRIENCE

**Depuis 2011, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France et le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville publient tous les deux ans un rapport intitulé « Paroles d'habitant·es des quartiers populaires », qui s'appuie sur la collecte d'expressions des habitant.e.s, à travers des rencontres organisées dans des centres sociaux de toute la France. Pour la 7<sup>ème</sup> édition publiée en 2025, environ 300 habitant.es ont souhaité parler d'(in)sécurité en portant un message fort : il faut sortir des clichés pour voir la sécurité comme une question (aussi) de vulnérabilité.**

### Entre les faits et les sentiments

La violence est en baisse dans les sociétés contemporaines depuis un siècle, et c'est bien pour cela que celle-ci est devenue une anomalie, un problème, lorsqu'elle surgit<sup>1</sup>. Pour les habitant.es, l'image négative des quartiers prioritaires qui constitueraient un terreau pour l'insécurité est ni totalement vraie ni totalement fausse.

Ils et elles expriment en majorité être plus en sécurité dans leur quartier qu'ailleurs. Le sentiment d'insécurité varie fortement selon l'âge et le genre : les personnes âgées et les femmes expriment plus souvent se sentir en grande vigilance dans l'espace public, craignant le harcèlement ou les agressions sexuelles. De plus, les personnes les plus isolées dans les quartiers sont plus susceptibles de ressentir une grande angoisse lorsqu'elles se situent à l'extérieur de leur domicile. Enfin, de nombreux parents expriment également la crainte de voir leurs enfants se faire embêter voire agresser par d'autres jeunes gens du quartier ou/et de les voir suivre des « mauvaises fréquentations ».

### Des moments et des lieux de l'insécurité

En entrant dans le détail des témoignages livrés par les habitants, on remarque que les quartiers populaires peuvent, à certains endroits et à certains moments,

1 - Cf. F. TRUONG et G. TRUC dans l'introduction de Grands ensemble, leur enquête sur la violence, la solidarité et le ressentiment dans les quartiers populaires, publiée en 2025 aux éditions La Découverte.

être le théâtre de phénomènes qui produisent soit de l'insécurité soit de la tranquillité. Par exemple, des jeunes qui occupent l'espace public peuvent être à l'origine d'actes de délinquance dans le quartier, qui inquiètent, mais quand bien même ils participent à des activités illégales, ils peuvent aussi rassurer : ils sont connus, ils ignorent souvent les habitants.



Globalement, l'insécurité est souvent associée à des lieux spécifiques tels que halls d'immeubles, caves, parcs abandonnés, arrêts de transports en commun ou devant des commerces. L'insécurité est aussi associée à des moments particuliers : des événements marquants comme les soirées du Nouvel an, ou encore les phénomènes de violence suite à la mort de Nahel à l'été 2023, largement commentés, laissent des traces et produisant de l'anxiété. Enfin, l'insécurité dans l'espace privé, à travers les problèmes de voisinage et les violences intra-familiales, particulièrement les violences conjugales, revient souvent dans les discussions, notamment dans les échanges entre femmes.

### Un cumul de vulnérabilités

Bien souvent, les habitants vont au-

delà des questions de délinquance, de la peur des agressions, des nuisances et des désagréments. Beaucoup évoquent, plus largement, des formes de vulnérabilité sociale qui les mettent, très concrètement, en insécurité : le délabrement des immeubles, le manque de propreté et d'éclairage signalent un défaut d'investissement, de soin apporté au quartier et à ses habitants et produisent des désagréments et des risques sanitaires. Le manque d'éclairage la nuit est une critique massive et répétée dans tous les échanges, non seulement parce que cela produit de l'insécurité mais également car cela empêche de profiter de l'espace public la nuit.

### Agir par la répression, la prévention et le lien social

L'action policière est largement critiquée : leur manière d'intervenir sous forme de descentes isolées, spectaculaires et uniquement répressives, est jugée inefficace, violente et discriminatoire, en particulier envers les jeunes hommes racisés. Beaucoup d'habitants en appellent à une forme de présence policière plus préventive, de proximité et plus humaine. Plus profondément, les habitants évoquent le sentiment d'être déconsidérés par les institutions policières et judiciaires, en dehors d'interventions coup de poings unanimement ressenties comme néfastes.

Une demande d'égalité de traitement et de protection est ainsi formulée par les habitants et habitantes des quartiers populaires.

## PORTRAIT D'ACTEURS

**Le dialogue entre la population et les forces de l'ordre est souvent mis à mal. L'association Raid Aventure Organisation a le souhait de réinstaurer ce lien de confiance parfois rompu. Zoom sur des actions réalisées en région.**

### (Re) créer du lien social

L'association Raid Aventure Organisation a été fondée par Bruno POMART, en 1992, à l'époque policier en poste du RAID. Suite à une intervention, il a constaté qu'il y avait une frontière entre les jeunes et les policiers. Le souhait était donc de pouvoir remettre du lien entre la population et la police.

Aujourd'hui, 500 bénévoles sont engagés dans l'association sur l'ensemble du territoire national et d'Outre-Mer (Guyane, Mayotte, Guadeloupe et Martinique), de tout spectre de la police nationale (du policier adjoint au commissaire de police). Les animations se déroulent principalement en QPV ou en quartiers de reconquête républicaine (QRR).

L'objectif est de créer du lien social à travers les dispositifs existants en déconstruisant les stéréotypes. Quatre dispositifs sont proposés par :

- Prox Raid Aventure : les bénévoles policiers se déplacent avec leur matériel et font des animations au cœur du quartier durant une journée. Des activités sportives et citoyennes sont alors proposées (ring boxe, mur d'escalade), pourquoi menotter une personne, mise en situation...
- Séjour multisports, deux sites sur le territoire (Dreux (28) et Belflou (11)) : des jeunes sont ensemble durant cinq jours
- Séjour de rupture : en lien avec les services de la protection judiciaire de la jeunesse, travail sur la rigueur, les valeurs républicaines, etc.
- Bootcamp : durant trois jours, des jeunes identifiés par les différentes structures de la ville se retrouvent pour un stage de sports très intensifs (dépassement de soi, respect d'autrui) – sport de combat et sortir de leur confort habituel et routine.

Pour l'ensemble des dispositifs, plusieurs thématiques sont abordées

(rixes, parcours drogue et alcoolémie, sensibilisation sur le protoxyde d'azote, rodéos motorisés, contrôle d'identité, sensibilisation sur le harcèlement).

L'association est directement sollicitée par les villes ou préfetures. D'autres actions hors de ces dispositifs sont aussi réalisées : ciné-débat, débat jeunes-police avec les familles, travail avec les familles monoparentales.



### Zoom dans les territoires de Bourgogne-Franche-Comté

#### • A Talant, avec le Prox Raid Aventure

Dans le cadre d'un projet global de la municipalité sur le thème de la sécurité, la ville a fait appel à l'association afin de réaliser une journée de rencontre police/forces de l'ordre. Au cœur du quartier du Belvédère, le Prox Raid s'est installé avec des espaces de boxe, de foot, de self-défense... L'offre a été un peu élargie avec des stands autour de la citoyenneté notamment : exposition interactive de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sur les droits, et devoirs, fresque de la justice, sécurité dans les transports en commun, sécurité routière, etc. Des sujets sont déjà identifiés pour une prochaine édition !

#### • En Saône-et-Loire, avec le bootcamp

À la suite d'un constat des acteurs territoriaux de perte de lien avec les polices de proximité (qui n'existent plus) et une volonté exprimée des habitants de rencontrer les forces de l'ordre, un projet départemental a été imaginé entre la préfecture de Saône-et-Loire et d'autres

partenaires, avec quatre dates proposées à Montceau-les-Mines, Autun, Chalon-sur-Saône et Le Creusot.

Une soixantaine de jeunes filles et garçons a ainsi participé à ce stage mêlant petits-déjeuners et repas partagés, circuit de cross training, initiation au sport de combat, séquences de prévention-sensibilisation (les rodéos par exemple)... Durant trois journées les jeunes sont ensemble du matin au soir et font le choix de revenir (ou pas) le lendemain.

Les jeunes arrivent souvent avec quelques à priori et discours de provocation (mesurée), qui évoluent au cours du stage. L'association les fait échanger par exemple autour de la perception qu'ils ont des forces de l'ordre. Le but est de pouvoir faire passer des messages, avoir une action préventive et générer une vraie prise de conscience sur certains sujets. Sur les séquences de mise en situation, par exemple de contrôle d'identité, les policiers poussent les jeunes hors de leur zone de confort, les mettent en tension. Ces derniers se rendent compte que les situations vécues par les policiers sont souvent plus violentes que ce qu'ils pouvaient imaginer.

### Changer le regard

Ces différents temps permettent de faire évoluer positivement certaines représentations des jeunes, avec des impacts intéressants. Certains s'engagent ensuite dans des projets de citoyenneté, par exemple en intégrant une association, en organisant un tournoi de foot ou en participant à une pièce de théâtre. Pour d'autres, il y a des vocations qui naissent et l'envie de s'engager dans la police.

*Entretien réalisé avec Smail AKLIT, coordinateur sur le dispositif Prox Raid et des bootcamps, Xavier ROLLOT, directeur de l'animation vie locale et du centre socio-culturel La Turbine à la ville de Talant, Karim ANIMI, délégué du préfet de Saône-et-Loire*

**En 2012, le groupe Profession Sports et Loisirs (PSL) est sollicité par la sous-préfecture de Montbéliard et le service mobilité de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) pour une mise à disposition de médiateurs sociaux dans le territoire. Le contexte local est alors empreint de rixes inter-quartiers et de dégradations importantes dans les transports en commun. Une équipe de médiateurs mobiles est alors installée.**

## Une démarche agile pour couvrir le territoire

L'objectif principal de cette équipe est d'intervenir dans le réseau de bus de l'agglomération. Le caractère « mobile » de cette équipe couvre deux réalités :

- La première est la souplesse dans les horaires pour s'accommoder autant que faire se peut, au rythme de vie dans les quartiers. L'amplitude horaire va de 9h à 21h avec 7h de travail effectif.
- La seconde est la mobilité sur le territoire. Comptant sept QPV auparavant et neuf actuellement, il est question d'assurer un minimum de présence partout.

Aujourd'hui, l'équipe est composée de cinq médiateurs ayant pour fonction d'assurer la tranquillité publique. Cela consiste à veiller au respect des règles de bienséance<sup>1</sup> dans les bus du réseau, où beaucoup d'incivilités sont recensées. Ils sillonnent aussi les quais de la gare SNCF de la ville de Montbéliard pour lutter contre les squats et les éventuelles tensions.

Les médiateurs ont pour rôle de faire de la prévention. D'un côté, il s'agit de signaler aux services compétents les cas de dysfonctionnements constatés dans ces réseaux de transports. De l'autre, c'est d'alerter les forces de l'ordre lorsqu'il y a des velléités de conflits entre bandes rivales dans les quartiers. Certaines rivalités sont prétexte pour employer des armes. Il est essentiel d'observer, de dissuader par la présence ou de collaborer avec la police et la gendarmerie pour prévenir des dommages humains et/ou matériels. Ainsi, en dehors des bus et des quais de gare, les médiateurs peuvent se positionner à la sortie des lycées et

1 - Ne pas fumer, ne pas cracher, ne pas poser ses pieds sur les sièges, baisser le son de ses écouteurs...

collèges et dans des endroits stratégiques des quartiers.

Enfin, les médiateurs assurent un rôle d'information à destination de l'ensemble des acteurs de la ville (délégués de préfet, collectivités, opérateurs des transports en communs, forces de l'ordre, responsables d'établissements scolaires, habitants et usagers des transports...) pour contribuer à la tranquillité publique et la bonne circulation des usagers. En effet, les médiateurs sont chargés de communiquer des informations aux différents publics afin de faciliter et « sécuriser » leurs déplacements.



## Une médiation qui ne cesse de s'étendre

En dehors des transports en commun, l'équipe de médiation mobile de PSL travaille avec des bailleurs sociaux (Néolia et Ideha) autour de la lutte contre les squats des halls d'immeubles et de caves mais aussi sur la gestion des conflits entre locataires.

Grand-Charmont est une municipalité qui fait appel au service de médiation pour le transport scolaire entre le quartier prioritaire des Fougères, le collège de Sochaux et le collège de Bethoncourt. La présence des médiateurs est aussi requise lors d'événements organisés par la ville. Il y a une demande de médiation de plus en plus accrue les soirs du 31 décembre, 14 juillet et 31 octobre.

## Une médiation qui se transforme pour répondre aux enjeux d'inclusion sociale des jeunes en déperdition scolaire

Pour les médiateurs de PSL, même si la médiation axée sur la tranquillité publique est importante, elle ne suffit pas à elle seule.

Le respect des règles devient une mission ardue. Pour contenir les difficultés rencontrées sur les territoires, il faudrait accompagner la médiation par des actions éducatives, de loisirs et d'insertion professionnelle.

C'est imprégnés de cette ligne de pensée que les médiateurs de PSL transforment leur pratique professionnelle. Aujourd'hui, ils se servent de leurs actions dans les rues et dans les transports pour repérer et orienter des jeunes vers d'autres acteurs. Un médiateur explique : « *la médiation vue uniquement sous l'angle de la tranquillité publique est une tâche ingrate : quand on est là uniquement pour rappeler les règles sans avoir la légitimité de « répression » c'est compliqué. Il ne fait aucun doute que le meilleur moyen de créer le lien c'est d'être en mesure de répondre aux besoins de la population en restant dans notre champ de compétences* ». L'idée c'est de mener des actions (aussi modestes soient-elles) d'animation sportive à destination d'une population qui ne fréquente pas les structures de droit commun et le cas échéant, de pouvoir les orienter vers d'autres professionnels (prévention spécialisée, Idéis, France travail...) pour un accompagnement de fond : « *au début, ils nous donnaient des petits noms (la BAC des bus, les hommes en rouge) alors que depuis qu'on propose des activités sportives ou qu'on les réfère vers des partenaires, on reçoit de la reconnaissance* » confie un médiateur.

Entretien réalisé avec Nicolas KODJO, Responsable du service Action et Mohamed AJMI, médiateur pour le groupe PSL



**Trajectoire Ressources croise son regard avec celui d'Isabelle JANNOT, responsable du Pôle Cohésion sociale et tranquillité publique à la ville du Creusot, qui contribue notamment au groupe de travail sur les questions d'errance, d'addiction et de santé mentale animé par France Urbaine. Elle livre son regard sur la manière dont peuvent s'articuler le CISPD et le contrat de ville dans les territoires.**

### Une complémentarité stratégique

Sur le plan stratégique, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et un contrat de ville sont deux contrats de territoire qui se complètent et se combinent.

D'un côté, le CISPD est un outil d'actualisation continue du diagnostic portant sur les questions de tranquillité et de sécurité à l'échelle intercommunale. C'est aussi un outil de coordination qui, sur de nombreux territoires, enregistre une implication régulière de divers acteurs : forces de sécurité, travailleurs sociaux, etc. Sur le Creusot, le CISPD est un dispositif qui a une forte antériorité dans le paysage institutionnel : il est reconnu pour sa capacité à cibler des défis (la protection de certaines victimes par exemple), à mobiliser des ressources (chaque commune participe à hauteur de 1€ par habitant) et à porter des actions (par exemple sur la prévention numérique en collègue avec le service médiation, le centre social, la maison des parents, le service jeunesse, etc.).

Le CISPD permet de se focaliser sur un sujet en le traitant sur une large échelle, sur un temps court.

Pour le contrat de ville, la logique s'inverse : il permet de se focaliser sur le ou les quartiers prioritaires (bien qu'il y ait des liens sur l'ensemble de l'aire urbaine voire au-delà) pour traiter un grand nombre de problématiques sociales et sociétales, sur un temps long afin de modifier les causes structurelles des inégalités territoriales. Sur le Creusot, le contrat de ville envisage la sécurité et la tranquillité comme un moyen pour l'insertion professionnelle, pour un meilleur accès aux droits, pour mieux vivre sa culture au quotidien... bref pour la cohésion sociale.

Isabelle JANNOT précise que « les deux cadres stratégiques se complètent et

s'emboîtent lorsque l'on envisage les questions de sûreté et de tranquillité. Il faut les deux approches pour avoir un plan d'ensemble : le quartier ne peut pas être la seule échelle pour traiter ces sujets et un plan intercommunal ne peut se passer d'une focale quartier ».

### Des espaces de coordination distincts

Sur de nombreux territoires en politique de la ville, les contrats de ville et les CISPD reposent sur deux comitologies distinctes : chacun a son « copil politique » parfois accompagné d'un espace plus technique.

Au Creusot, le CISPD dispose en plus d'une cellule de veille qui se réunit tous les quinze jours pour faire un point de situation, pour actualiser le diagnostic : « c'est la seule instance où l'on traite pleinement d'individus et de situations, ce qui oblige chacun au respect du secret ». Il s'accompagne d'un comité plus technique, composé de 10 à 15 personnes, qui aborde les actions entreprises « qui sont majoritairement financées par le contrat de ville, même si elles s'inscrivent aussi dans le CISPD ». Les actions sont ensuite valorisées lors du comité de pilotage annuel du contrat de ville, sur le volet sécurité-prévention.

En somme, si les espaces de coordination sont distincts, des passerelles se mettent en place via du partage de ressources et d'informations.

### Une articulation à trouver

Dans le cadre de la préparation des contrats de ville « Engagements quartiers 2030 », le portage intercommunal a favorisé une recherche d'articulation avec les plans et schémas en cours qui couvrent les quartiers prioritaires. Mais lorsque l'on passe d'un cadre stratégique à une coordination concrète des acteurs et des actions, la complémentarité nécessite « un travail de broderie efficiente. On doit notamment mobiliser les acteurs du droit

commun de la sécurité et de la prévention pour qu'il y ait une approche spécifique sur les quartiers prioritaires sans que l'on perde les ressources de l'écosystème intercommunal ».

La réponse proposée sur le Creusot a été initialement de regrouper dans une même direction les services « sécurité-tranquillité » et « cohésion sociale » afin de croiser les politiques publiques affectées aux différents services, d'avoir des postes mutualisés, de positionner des sujets qui méritent à la fois prévention et répression, d'avoir des possibilités de partager des informations et d'évaluer ensemble des transformations.

Mais très vite, les problématiques de cohérence et de pertinence sont apparues : « Il y a ce que l'on peut appeler un choc des cultures professionnelles avec des agents formés pour faire ça et d'autres formés pour faire autrement. Chacun va avoir ses repères et ses normes. Par exemple, avoir la médiation et la police municipale ensemble nécessite un travail de traduction des uns envers les autres qui est difficile quand on est, comme moi, un travailleur social. Le profil d'un directeur qui aurait à coordonner les deux volets est fondamental pour être reconnu par tous ».

Pour décloisonner les politiques publiques, il faut certainement quelques cloisons et être capable de faire des passerelles entre des mondes différents. Au Creusot, « on a revu le fonctionnement et maintenant on s'articule entre deux directions différentes où chacun maîtrise ses équipes et opère son management. On travaille mieux ensemble depuis que l'on s'est scindé ». Un travail est en cours pour définir et harmoniser les procédures opérationnelles applicables à tous.

En somme, l'articulation du contrat de ville et du CISPD revient à rendre complémentaires et collaboratives la démarche de la prévention sociale avec celle de la prévention situationnelle. Ceci

passer par une distinction plus nette des interventions relevant d'une prévention primaire, qui vise à agir sur le contexte général pour éviter l'apparition de comportements délinquants, avec une prévention plus spécialisée (secondaire et tertiaire) opérant un ciblage des publics afin d'éviter la commission d'actes délictueux et la récidive.

### Profiter des évaluations à mi-parcours dès 2026

En 2026 et 2027, l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville sera déployée dans les territoires signataires. Pour Trajectoire Ressources, cette séquence est une opportunité d'observer si la politique de la ville a été vectrice d'intégration des différents contrats<sup>1</sup> et dispositifs

1 - Pour une réflexion sur le contrat de ville comme contrat intégrateur, voir la contribution du réseau national des centres de ressources de 2024 : « [https://cosoter-ressources.info/doc\\_num.php?explnum\\_id=7261](https://cosoter-ressources.info/doc_num.php?explnum_id=7261) »

liés à la sécurité et à la prévention de la délinquance.

Certaines questions évaluatives permettraient de saisir cette articulation en sondant :

- l'effectivité opérationnelle : les deux contrats ont-ils vu leurs instances évoluer vers une meilleure prise en compte des enjeux spécifiques des QPV avec les enjeux de prévention-sécurité-tranquillité ? Y a-t-il eu des transformations dans les comitologies ?
- la cohérence : les moyens et méthodes des deux contrats étaient-ils complémentaires ? Se sont-ils ajoutés ?
- les résultats obtenus : l'articulation entre les deux contrats a-t-elle générée de nouvelles actions notamment de prévention ? Quels publics ont été concernés ?

- les impacts : ces actions ont-elles amélioré la sûreté et la tranquillité dans les quartiers prioritaires de tout ou partie de la population vivant dans les QPV ? L'articulation entre les deux contrats a-t-elle générée de nouvelles manières de faire de la prévention ?

Plus de deux années après la signature des contrats de ville « Engagements quartiers 2030 », il sera donc opportun d'analyser si cette articulation améliore la cohérence des politiques publiques et des interventions en direction des habitants des QPV et si le déploiement renforcé du droit commun produit des transformations durables en matière de sûreté, de tranquillité et de sécurité.



## ACTUALITÉS

**Créé en 1984 sous le gouvernement Mauroy, le Comité Interministériel des Villes (CIV) réunit les ministres pour définir les priorités de la politique de la ville. Le dernier CIV du 6 juin 2025 a fixé trois axes majeurs. Focus sur l'axe 2.**

L'axe 2 « assurer une vie digne et en sécurité dans les quartiers » a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants grâce à l'aménagement du territoire, l'accès aux droits et le lien social et le renforcement de la confiance entre institutions et citoyens. Cet axe est donc transversal, trois objectifs stratégiques en découlent.

### Difficultés d'entretien et qualité du cadre de vie

L'abattement sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les bailleurs sociaux en QPV est une mesure qui les associe à la politique de la ville et finance des rénovations améliorant le cadre de vie de leurs locataires. Le CIV réaffirme l'instruction du 13 février 2025 et encourage des plans d'actions entre bailleurs, EPCI et État.

Par exemple, dans certains territoires, des chantiers d'insertion pour personnes

en situation d'addiction seront proposés pour prévenir les squats et agir dans les immeubles. Ils s'articuleront avec de la vidéoprotection, déployée dès 2026 dans le cadre de l'abattement TFPB dans certaines collectivités.

### Proximité et confiance entre population, institutions et forces de l'ordre

Le CIV prévoit d'augmenter les délégués à la cohésion police-population (DCPP) à 400 d'ici 2028. Renforcer le lien entre population, institutions et police est essentiel pour instaurer la confiance. En complément des DCPP, des parcours de découverte des métiers et institutions seront proposés aux élèves de troisième et de seconde.

Actuellement, tous les territoires ne remplissent pas les conditions pour déployer les DCPP, ce qui questionne la nécessité d'un éventuel assouplissement

du cadre national. D'autres leviers existent : les adultes-relais pour recréer du lien, et les délégués du préfet qui interviennent en école pour démystifier la préfecture.

### Les services publics essentiels

Pour ce dernier objectif stratégique, la volonté du CIV est de lutter contre le non-recours, qui est un enjeu important dans les QPV, l'accès au service public permettant de réduire les inégalités de territoire. L'idée est donc d'ouvrir 40 Maisons France Services d'ici 2027 et d'adapter ces structures pour répondre correctement aux usagers.

Certains territoires sont déjà très en avance sur le déploiement des France Services. Pour répondre à cet objectif stratégique, ils développent de nouvelles initiatives comme la création d'un comité de santé mentale dans les QPV.



## POUR ALLER PLUS LOIN

### ► SE SENTIR EN (IN)SÉCURITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Que signifie se sentir en (in)sécurité en tant qu'habitant de quartiers ? Se sent-on plus exposé qu'ailleurs ? Qu'est-ce qui produit de l'(in)sécurité et sous quelles formes ? Comment la vie collective, le lien social et la solidarité y répondent-ils ?

Le 7<sup>ème</sup> rapport Paroles d'habitants et d'habitantes des quartiers populaires donne la parole aux premiers concernés, et rend compte du vécu, des revendications et des engagements d'habitant-es vivant en quartier politique de la ville.

<https://www.centres-sociaux.fr/se-sentir-en-insecurite-dans-les-quartiers-populaires-demandez-le-rapport/>

### ► GUIDE SUR LA SÉCURITÉ DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le guide sur la sécurité dans la politique de la ville s'adresse aux élus et aux acteurs locaux pour leur fournir un cadre d'action face aux enjeux de délinquance et de tranquillité publique dans les quartiers prioritaires.

<https://anct.gouv.fr/ressources/publication-guide-sur-la-securite-dans-la-politique-de-la-ville>

### ► LA SÛRETÉ, UN ENJEU CENTRAL DU RENOUVELLEMENT URBAIN

La sûreté occupe une place centrale tout au long des projets de renouvellement urbain. À la fois composante essentielle pour repenser les espaces et réussir les chantiers, la sûreté est une condition nécessaire à la transformation durable des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

<https://www.anru.fr/actualites/la-surete-un-enjeu-central-du-renouvellement-urbain>

### ► PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, SÉCURITÉ ET GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - TERRAINS COMMUNS ET APPROCHES CROISÉES. SYNTHÈSE ISSUE D'UN CYCLE D'ATELIERS ENTRE SEPTEMBRE 2011 ET JUIN 2012

Les interactions entre sécurité, gestion urbaine de proximité et prévention sont déclinées ici de manière opérationnelle, à travers deux dimensions : la participation des habitants et le management des agents de proximité. Ce document synthétise les réflexions autour d'une approche plus globale de la sécurité dans l'aménagement de l'espace public et dans la ville.

[https://cosoter-ressources.info/index.php?lvl=notice\\_display&id=12867](https://cosoter-ressources.info/index.php?lvl=notice_display&id=12867)

### ► ET VOUS, AVEC LA POLICE, ÇA VA ? PREMIÈRE APPROCHE D'UNE SOCIOLOGIE DE LA SÉCURITÉ

Ce numéro publie la suite de l'étude réalisée entre 2014 et 2015 pour le Commissariat à l'Égalité Général des Territoires (CGET), qui visait à apprécier la prise en compte du fonctionnement social et urbain au sein des opérations de rénovation urbaine et à évaluer les effets de ces programmes sur la gestion urbaine de proximité et la tranquillité publique.

<https://www.la27eregion.fr/et-vous-avec-la-police-ca-va-premiere-approche-dune-sociologie-de-la-securite/>

### ► SOCIOLOGIE POLITIQUE DE L'INSÉCURITÉ

Les causes de l'insécurité ne sont pas là où ses manifestations sont médiatisées, dans les banlieues. Les désordres plongent leurs racines dans les difficultés économiques, mais aussi dans ce à quoi nous sommes tous le plus attachés : l'individualisme des valeurs et des

modes de vie. Ce travail de recherche et de référence souligne la nécessité de renforcer l'analyse des causes profondes d'un malaise et d'un mal de vivre croissants.

<https://shs.cairn.info/sociologie-politique-de-l-insecurite--9782130537045>

### ► ESPACE(S) PUBLIC(S) POUR TOUS, L'IMPOSSIBLE IDÉAL ? LES CAHIERS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN N°67

Espaces en pied d'immeuble, rues, cheminements piétons, parcs, jardins, cours intérieures, friches, places... telles sont quelques-unes des formes que prennent les espaces publics dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ils ont des statuts juridiques différents, ils remplissent une multiplicité d'usages : circuler, stationner, jouer, se rencontrer, observer, attendre, prendre part à des événements... Ils jouent ainsi un rôle important dans la vie des cités et plus largement de la Cité.

<https://www.labo-cites.org/publication/espaces-publics-pour-tous-limpossible-ideal-les-cahiers-du-developpement-social-urbain>

### ► COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES DU 6 JUIN 2025

Émanciper et protéger la jeunesse des quartiers. C'est l'ambition portée par le Comité interministériel des villes (CIV), qui s'est déroulé vendredi 6 juin 2025 à Montpellier.

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Comite-interministeriel-des-villes-2025.pdf>